Mediapart.fr, 11 décembre 2013

Transparence : Jean-Louis Nadal donne des gages aux parlementaires

11 décembre 2013 | Par Mathilde Mathieu - Mediapart.fr

Le Parlement a donné mercredi son feu vert à la nomination de Jean-Louis Nadal à la tête de la Haute autorité pour la transparence. Lors de son audition, l'ancien magistrat a tout fait pour rassurer des députés remontés contre la "démocratie-paparazzi". Voire trop fait.

Surtout ne pas brusquer. Mercredi 11 décembre, lors de son audition par les députés et sénateurs, le futur patron de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Jean-Louis Nadal, a multiplié les gages et les signes d'apaisement à l'intention des parlementaires, inquiets pour certains à l'idée que cet ancien procureur général, fin connaisseur des atteintes à la probité, ancré à gauche, puisse bientôt fouiller dans leurs déclarations de patrimoine. Jean-Louis Nadal avait tellement anticipé les crispations de certains qu'il en a commis un lapsus, en s'adressant à *« Messieurs et Mesdames les dépités »*.

« Je tiens à rassurer, a lâché le magistrat honoraire, plus pugnace quand il s'agissait de renvoyer Christine Lagarde ou Éric Woerth devant la Cour de justice de la République. *Je ne suis pas pour l'inquisition, pas pour l'accusation. La suspicion qu'on porte sur vous me paraît injuste. »* Alors que la Haute autorité pour la transparence (HAT) se voit chargée de contrôler les déclarations de 8 900 *« assujettis »* (ministres, parlementaires, membres de cabinets, etc.), Jean-Louis Nadal a promis d'aller *« même plus loin que la présomption d'innocence : ce sera la présomption de bonne foi ! Il peut y avoir des fautes sans qu'il y ait de fautifs »*. Ciselée, la formule a été resservie devant les sénateurs, à l'identique.

Jean-Louis Nadal © Reuters

Proposée par François Hollande, la nomination de cet ancien inspecteur général des services judiciaires, âgé de 71 ans, a ainsi été validée sans anicroche par les commissions des lois de l'Assemblée (33 voix pour, 11 contre, 2 abstentions) puis du Sénat (17 pour, 12 contre, 1 abstention).

Phoca PDF